

Madame la Ministre,

Le rapport de l'AERES concernant les écoles d'art met brutalement un terme à des années de pseudo-concertation au cours desquelles nous avons tenté, avec une bonne volonté mal récompensée et au prix de contorsions multiples, de répondre aux conditions qu'on a voulu nous imposer pour nous permettre d'obtenir *de jure* un statut d'*enseignement supérieur*, alors qu'il est le nôtre, *de facto*, puisque nous assurons auprès de nos étudiants une formation de cinq années post-baccalauréat.

L'ensemble des « préconisations » de l'agence, qui manifeste une méconnaissance (volontaire ?) de la spécificité de nos enseignements, est pour nous absolument inacceptable et nous le rejetons en bloc.

Nos écoles sont des lieux de création où la pratique artistique s'élabore dans un rapport dialectique constant avec la réflexion et l'approfondissement théoriques. Affirmer avec arrogance le primat de l'intelligible sur le sensible reviendrait à déformer profondément le travail que nous faisons dans ces espaces de liberté où le geste souvent précède la réflexion qu'il engendre, qui, elle-même, vient nourrir l'œuvre qui l'a fait naître.

L'adossement aux « laboratoires de recherche » de l'Université ou le formatage des mémoires selon des critères exclusivement universitaires sont des artifices qui sont autant de moyens de normalisation, ils dénaturent profondément notre enseignement. Si nous transmettons des connaissances acquises, nous partageons surtout des expériences de création et nous aidons nos étudiants à faire les leurs.

La mise en compétition des écoles, sans que soient prises en compte les inégalités de toutes sortes qui les différencient et qui sont une part de la richesse de l'enseignement artistique en France, semble n'avoir d'autre but que la disparition d'un certain nombre d'entre elles.

Le statut des enseignants que nous sommes est systématiquement passé sous silence tandis que l'on entend nous soumettre à des contrôles permanents sur des critères qui ne sont pas les nôtres.

Légitimement, nos étudiants souhaitent que les cinq années d'études qu'ils font dans nos écoles soient validées au grade de Master. Nous refusons que cette obtention soit au prix de ce qui fait la spécificité et la richesse des écoles d'art.

Nous ne discuterons plus des modalités. Nous en refusons les principes.

Aussi nous appelons à résister à une réforme qui signerait la mort des écoles d'art, et, de manière plus générale, nous affirmons vouloir rejoindre le mouvement social, solidaires de celui de l'Université.

Les enseignants et l'équipe administrative de l'ESBA d'ANGERS
réunis en Assemblée Générale le jeudi 12 mars 2009

Copies : Mr O. Kaepelin, Délégué aux Arts Plastiques
Mr Ch. Dautel, Directeur de l'ESBA d'Angers
Mr J Cl. Antonini, Maire de la Ville d'Angers
Mme M. Ramognino, Adjointe au Maire à la Culture de la Ville d'Angers
Mr G. Poull, DRAC Pays de la Loire
Mr le Président de l'Association des Régions Françaises
Mr M. Destot, Président de l'AMGVF,
Mme C. Marie, Présidente de la CNEEA
Mr J. Sauvageot, Président de L'ANDEA